Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 92 (2020)

Heft: 2

Artikel: Bernard Meizoz ou la coopérative comme école de la démocratie

Autor: Abetel, Fabienne

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-906287

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

BERNARD MEIZOZ OU LA COOPÉRATIVE COMME ÉCOLE DE LA DÉMOCRATIE

Bernard Meizoz, qui a siégé au comité de l'ASH romande de 1979 à 1997, a été l'un des personnages marquants du logement coopératif lausannois.

FABIENNE ABETEL

Son père, Paul, avait été en 1952 à Vernayaz le premier président de commune socialiste du canton du Valais et Bernard Meizoz – à qui cela avait valu le surnom de «fils du socialiste» – avait de qui tenir: il adhéra au Parti socialiste à l'âge de 18 ans. Motif de fierté pour lui – et il tenait à ce qu'on le rappelle – son père, député au Grand Conseil de 1949 à 1969, était l'auteur de la motion à l'origine de la création du Service dentaire scolaire du canton du Valais. La politique était par ailleurs une tradition familiale bien ancrée, puisque son grand-père Benjamin – à l'époque dans les rangs du parti radical – avait été président de la commune de Riddes et député au Grand Conseil valaisan.

Entré aux PTT en 1945, il rallie Lausanne après le traditionnel stage en Suisse alémanique, terminant sa carrière comme administrateur postal (1969-1971). Il est élu conseiller communal socialiste à Lausanne à l'âge de 26 ans, puis député au Grand Conseil vaudois (1957-1977) et conseiller national (1971-1991); il préside la commission des transports en 1988-1989. Au Grand Conseil, il se concentre sur les problèmes de logement et les inégalités sociales dans un contexte difficile pour les locataires puisque entre 1966 et 1970 les loyers augmentent de 40% à Lausanne, un record national. En 1972, à peine élu au Conseil national, il s'engage pour la modification de la loi fédérale sur le droit de timbre, ce qui va permettre de mieux rémunérer les parts sociales des coopératives d'habitation. En 1975 est approuvé un amendement qu'il a proposé pour l'adaptation des rentes AVS au coût de la vie.

La protection des locataires est l'un des sujets qui lui tient à cœur. C'est ainsi qu'en 1976 il obtient la possibilité pour eux de demander des diminutions de loyer lors de baisses du taux hypothécaire. Il joue un rôle de premier plan dans l'élaboration et l'adoption des lois concernant le logement, l'encouragement à la construction et la protection des locataires contre les loyers et congés abusifs. En 1982, son intervention à la tête d'un groupe de pression qu'il a formé à cet effet lui permet d'éviter la suppression de l'aide au logement envisagée par le Conseil fédéral. Il obtient même en 1991 une rallonge de 600 millions pour les crédits d'aide à la construction de logements.

Entré en 1955 à la Société coopérative d'habitation de Lausanne (SCHL) à l'instigation de Marius Weiss, Bernard Meizoz préside à ses destinées de 1968 à 1999, soit durant 31 ans, à celles de la Fondation Pro Habitat Lausanne (FPHL) de 1991 à 1997 et de Logis Suisse (Romand) SA de 1991 à 1999.

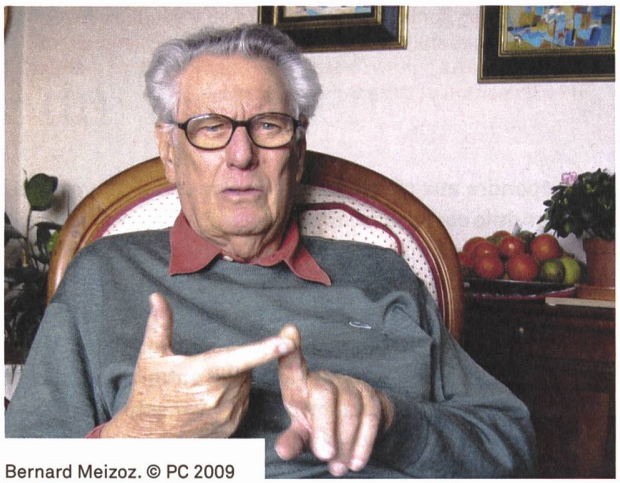

Bernard Meizoz. © PC 2009

Ouvert à tout progrès – pour lui la coopérative est «une excellente école de démocratie» – il est parmi les premiers à insister pour que les appartements du parc immobilier de la SCHL, comme d'ailleurs ceux de la FPHL, qui propose des logements subventionnés, soient dotés d'équipements dont on considérait alors qu'ils auraient été trop luxueux pour la catégorie de locataires concernée; le logement de qualité devient ainsi accessible à tous. Il insiste sur le rôle économique et social des coopératives, revenant souvent sur les principes éthiques à leur origine. Son ouverture d'esprit lui fait soutenir dès le début jusqu'au plus haut niveau la participation féminine dans les organes des sociétés dont il a la responsabilité.

Fidèle locataire de la SCHL dès 1955, il aimait à dire qu'il n'occupait pas un subventionné... Il était attentif à ce que la SCHL ne perde pas son âme malgré son développement et, ayant fait de son bulletin d'information un instrument de transparence, disait avec satisfaction ne jamais avoir eu à régler de problèmes avec ses locataires devant un tribunal. Une fois à la retraite, il tint un blog intitulé «Regards sur l'actualité» sur lequel il continuait à faire partager ses positions concernant les sujets qui lui tenaient à cœur.

Homme de dialogue, exigeant, déterminé, pragmatique et visionnaire, Bernard Meizoz n'hésitait pas, le cas échéant, à se libérer du tabou du «politiquement correct». Celui qui appelait affectueusement la SCHL «la coopé» s'est éteint le 13 février 2011, jour de son 84e anniversaire. Son regret était de ne pas avoir pu entreprendre d'études en sciences économiques faute de moyens, sa fierté d'avoir pu mener sa carrière sur trois fronts: la politique, la Poste et le logement d'utilité publique. ■

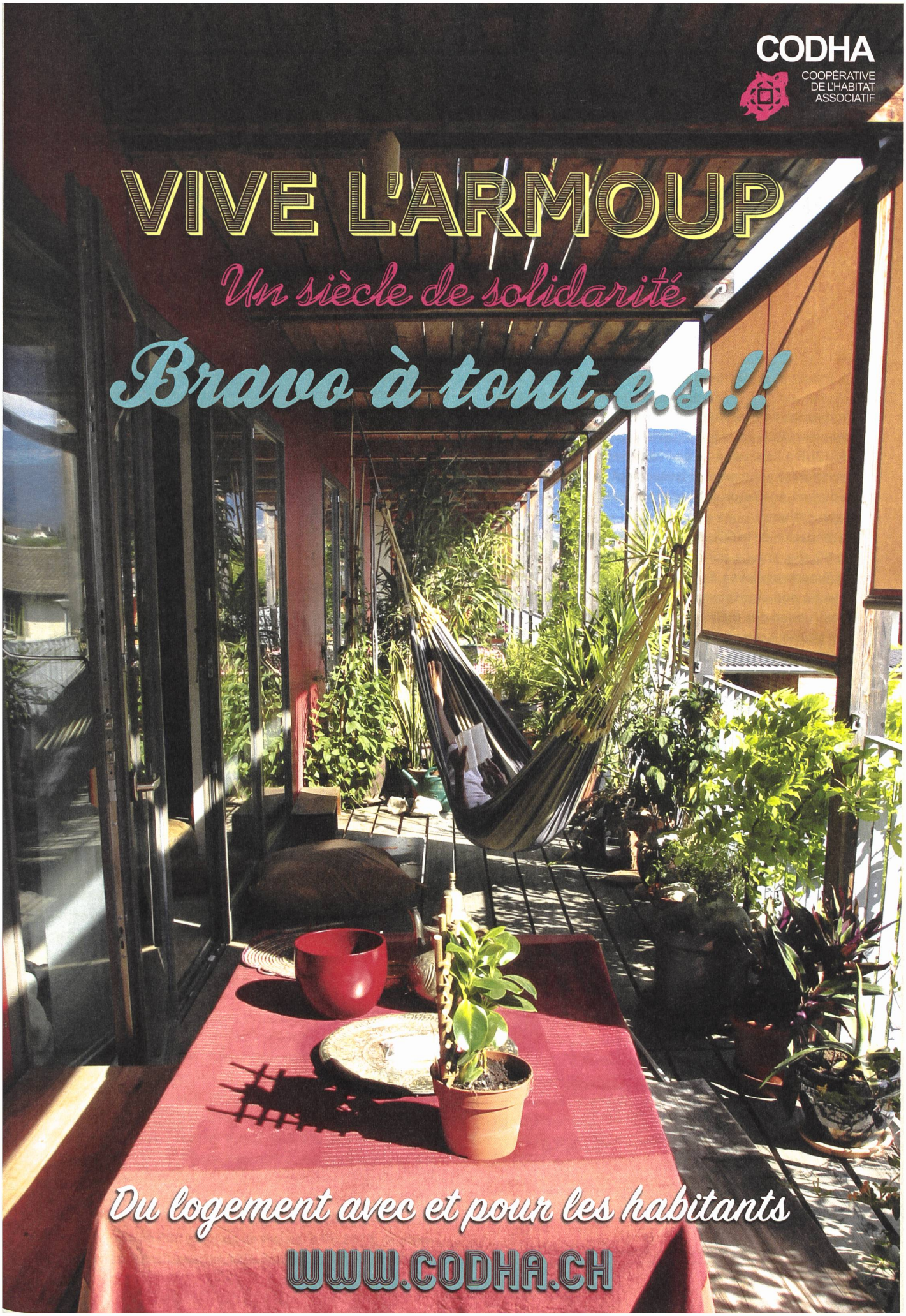
CODHA
COOPÉRATIVE
DE L'HABITAT
ASSOCIATIF
VIVE L'ARMOUP
Un siècle de solidarité
Bravo à tout.e.s !!
Du logement avec et pour les habitants
WWW.CODHA.CH